

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 19 mai 2025**  
~~~~~

TABLEAU DES EFFECTIFS
ADOPTION DES MODIFICATIONS

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 19 mai 2025 à 18h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 13 mai 2025.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, Mme Christine DEBEAUCE, Mme Josette CUTANDA, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Anthony GARCIA, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Véronique NEIL, M. Pascal DELIEUZE, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine LABEUR, M. Philippe LASSALVY, M. Marcel CHRISTOL, M. Christian VILOING, M. Thibaut BARRAL, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Florence QUINONERO, M. Daniel JAUDON - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Jean-Claude CROS à M. Claude CARCELLER, M. Robert SIEGEL à Mme Véronique NEIL, Mme Marie-Hélène SANCHEZ à M. Olivier SERVEL.

Excusés

Mme Martine BONNET.

Absents

M. Xavier PEYRAUD, M. Nicolas ROUSSARD, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 41	Votants : 44	Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Daniel JAUDON			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique ;

CONSIDERANT que conformément aux dispositions précitées, il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services :

- ✓ Création d'un emploi sous contrat de projet sur le grade de technicien à temps complet
Service Grand Site de France (GSF) - Pôle aménagement environnement –pour une durée de 3 ans renouvelables

Dans le cadre du nouveau plan de gestion 2024-2031 du Grand Site de France Gorges de l'Hérault - St-Guilhem-le-Désert, la personne recrutée sera chargée de suivre, animer et accompagner les projets liés à la gestion de la fréquentation, concertation et médiation en assurant notamment les missions suivantes :

- Actualiser et mettre en œuvre le Schéma de gestion de la Baignade et des activités Nautiques (SGBAN).,
 - Suivre les Plans de circulation et stationnement (PCS) et contribuer à leur mise en œuvre et au développement de l'Eco-mobilité à l'échelle du GSF,
 - Développer et suivre l'Observatoire de la fréquentation et des retombées socio-économiques durables.
 - Coordonner les 3 Offices de Tourisme (OTs) et suivre le Grand Site Occitanie (GSO)
 - Suivre le Plan de Concertation, Médiation et Communication du GSF et coordonner partiellement les écogardes du GSF.
- ✓ Création d'un emploi de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet - Service Gestion des déchets Ménagers (GDM)

Pour faire suite au départ du responsable de l'unité relation usagers du service Gestion des déchets ménagers, une évolution de l'organigramme est nécessaire.

La personne recrutée occupera le poste de chef d'unité relation usagers et adjoint au chef de service gestion des déchets ménagers.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter la proposition du Président de créer les postes tels que définis,
- de modifier ainsi le tableau des effectifs tel que proposé en annexe,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Transmission au Représentant de l'État N° 3797
Publication le 20/05/2025
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 20/05/2025
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20250519-21396-DE-1-1
Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Daniel JAUDON

**ANNEXE TABLEAU DES EFFECTIFS
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 19 MAI 2025**

GRADE	EFFECTIF	DUREE HEBDO	CADRE D'EMPLOIS
Directeur(trice) de cabinet	I	10.5/35 h	EMPLOIS FONCTIONNELS DE DIRECTION
Directeur(trice) de cabinet	I	17.5/35 h	
Directeur Général des Services	I	35 h	
Directeur Général Adjoint des Services	4	35 h	
Attaché hors classe	2	35 h	ATTACHES TERRITORIAUX
Directeur Territorial	2	35 h	
Attaché principal	6	35 h	
Attaché	II	35 h	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	I	35 h	REDACTEURS TERRITORIAUX
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	5	35 h	
Rédacteur	19	35 h	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	13	35 h	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	7	35 h	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	2	17.5/35 h	
Adjoint administratif	19	35 h	
Adjoint administratif	I	30/35 h	
Adjoint administratif	I	28/35 h	
Ingénieur en chef	I	35 h	
Ingénieur principal	2	35 h	INGENIEURS TERRITORIAUX
Ingénieur	9	35 h	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	6	35 h	TECHNICIENS TERRITORIAUX
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	5	35 h	
Technicien	16	35 h	
Agent de maîtrise principal	6	35 h	AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX
Agent de maîtrise	5	35 h	
Agent de maîtrise	I	30/35 h	
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	13	35 h	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	25	35 h	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	I	25/35 h	
Adjoint technique	37	35 h	
Adjoint technique	I	25/35 h	
Conservateur des bibliothèques	I	35 h	
Bibliothécaire	2	35 h	BIBLIOTHECAIRES TERRITORIAUX
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	2	35 h	ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES
Assistant de conservation	I	35 h	
Adjoint du patrimoine	I	35 h	
Professeur d'enseignement artistique hors classe	I	16 h	
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	I	16 h	PROFESSEURS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

**ANNEXE TABLEAU DES EFFECTIFS
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 19 MAI 2025**

Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	4	20 h	ASSISTANTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	1	13/20h	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	1	11.5/20 h	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	2	7/20 h	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	1	5/20 h	
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	1	5/20 h	
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	1	20 h	
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	1	18.5/20 h	
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	2	14/20 h	
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	1	13/20 h	
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	1	11.75/20 h	
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	2	10/20 h	
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	1	7/20 h	
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	1	5.5/20 h	
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	2	4.75/20 h	
Puéricultrice	1	35 h	PUERICULTRICES TERRITORIALES
Cadre de santé	1	35 h	CADRES TERRITORIAUX DE SANTE PARAMEDICAUX
Infirmier en soins généraux hors classe	1	31.5/35 h	INFIRMIERS TERRITORIAUX EN SOINS GENERAUX
Infirmier en soins généraux	1	35 h	
Educateur territorial de jeunes enfants classe exceptionnelle	2	35 h	EDUCATEURS TERRITORIAUX DE JEUNES ENFANTS
Educateur territorial de jeunes enfants	12	35 h	
Educateur territorial de jeunes enfants	1	31.5/35 h	
Educateur territorial de jeunes enfants	1	26/35 h	
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	4	35 h	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	1	31,5/35 h	
Auxiliaire de puériculture classe normale	11	35 h	
Auxiliaire de puériculture classe normale	2	31.5/35 h	
Auxiliaire de puériculture classe normale	1	28/35 h	
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	1	35 h	ATSEM
Conseiller socio-éducatif	1	35 h	CONSEILLERS SOCIO – EDUCATIF TERRITORIAUX
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1	35 h	ANIMATEURS TERRITORIAUX

**ANNEXE TABLEAU DES EFFECTIFS
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 19 MAI 2025**

Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1	35 h
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	5	35 h
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	2	31,5/35 h
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	2	28/35 h
Adjoint d'animation	8	35 h
Adjoint d'animation	4	30/35 h
Adjoint d'animation	2	31.5/35 h
Adjoint d'animation	1	28/35 h

CONTRATS DE PROJETS

Projet	Durée	Grade / Catégorie hiérarchique	Temps de travail	Classification du poste
Directeur coopérative du numérique	3 ans	Ingénieur territorial – catégorie A	35h00	A3
Fab manager – coopérative numérique	3 ans	Technicien territorial – catégorie B	35h00	B2
Chargé(e) de mission Manager du commerce territorial	2 ans	Rédacteur territorial - catégorie B	35h00	B2
Chargé(e) de la biodiversité – Natura 2000 – espaces naturels	3 ans	Technicien territorial – catégorie B	35h00	B2
Chargé(e) de mission loisirs - activités de pleine nature	3 ans	Rédacteur territorial - catégorie B	35h00	B2
Chargé(e) de projet d'opération – bâtiments infras.	3 ans	Technicien territorial – catégorie B	35h00	B2
Chargé(e) de projet petite ville de demain	3 ans	Attaché territorial – catégorie A	35h00	A4
Chargé(e) de mission paysage et gestion de site	3 ans	Technicien territorial – catégorie B	35h00	B2
Chargé(e) de mission habitat indigne et dégradé. Volontaire territorial en administration	3 ans	Rédacteur territorial - catégorie B	35h00	B2
Technicien(e) Natura 2000	3 ans	Technicien territorial - catégorie B	28h00	B2
Chargé(e) de la gestion de la fréquentation, concertation et médiation	3 ans	Technicien territorial – catégorie B	35h00	B2

APPRENTIS

Auxiliaire de puériculture - crèche de GIGNAC
Auxiliaire de puériculture - crèche de MONTARNAUD
Auxiliaire de puériculture – crèche ANIANE
Agent de maintenance des eaux usées
Chargé(e) de communication - service communication
Juriste en Master II droit des collectivités territoriales – service juridique
Juriste en Master II droit des collectivités territoriales – service urbanisme
Chargé(e) d'appui – service prospective
Chargé(e) de l'évaluation des sites NATURA 2000 – service Grand site de France et espaces naturels

CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCE (PEC)

Agent d'accueil polyvalent - Alternateur
--